

**Mesdames les députées, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, Mesdames les conseillères municipales, messieurs les conseillers municipaux, Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,**

J'ai l'honneur, au nom du Conseil municipal de vous adresser quelques mots à l'occasion de la Fête Nationale Suisse, ici à Meyrin dans notre belle commune.

Nous voici réunis aujourd'hui, en ce jour si particulier pour notre pays, afin de célébrer ensemble la Fête Nationale Suisse. En ce 1er août, nous avons l'occasion de revenir sur les valeurs qui ont forgé notre nation et de réfléchir à ce qui continue de l'animer. C'est un moment de rassemblement, de souvenir, mais aussi de projection vers l'avenir. Je suis honoré (ou heureux ?) de m'adresser à vous aujourd'hui, ici à Meyrin, une commune qui incarne pleinement l'esprit de diversité et de démocratie caractérisant notre belle Suisse.

Il est de coutume que le Président du Conseil municipal vous lise le pacte de 1291 conclu entre trois vallées bien connues, celles de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald aujourd'hui, cantons éponymes. Je ne vais pas me prêter à l'exercice d'une lecture longue et fastidieuse, mais plutôt saisir l'opportunité qui m'est donnée pour revenir en quelques mots sur l'essence de ce pacte et m'attarder sur des éléments contemporains, qui à mon sens représentent pleinement les valeurs de notre pays, et quelle belle journée pour en faire l'éloge.

Commençons par un retour sur notre histoire, le **Pacte de 1291, est-il vraiment l'acte fondateur dont on le qualifie régulièrement ?**

Ce document, souvent considéré comme la naissance de la Confédération suisse, a uni les trois cantons fondateurs au sein d'une alliance destinée à garantir leur indépendance et leur sécurité. Ces cantons, en s'engageant dans ce pacte, ont posé les bases de ce qui allait devenir une nation caractérisée par la coopération et la solidarité. Le Pacte de 1291 n'était pas seulement un acte défensif; il était également un manifeste pour l'autonomie et la liberté et reflète clairement la volonté de ces premiers cantons de s'unir pour un avenir commun.

Toutefois, en y regardant de plus près, il règle principalement des aspects de procédures pénale et civile, ainsi que des pratiques d'arbitrage entre vallées.

**Cependant, ce texte ne résiste pas au défi des temps modernes et surtout pas à ceux** de notre siècle. Vous vous en doutez, les défis d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux de cette lointaine époque. Nous ne sommes plus menacés par les Habsbourg, en revanche, le continent européen n'a depuis longtemps plus été aussi proche d'un conflit majeur.

Ce n'est pas uniquement notre sécurité qui est touchée mais plus généralement l'essence de nos systèmes politiques. L'amenuisement de nos valeurs démocratiques au profit de systèmes plus autocratiques est également un défi qui nous interpelle. Cela nous oblige à une attention accrue et à réaffirmer notre engagement pour la démocratie en renforçant notre participation citoyenne.

Un autre texte revêt une importance très particulière pour la Suisse moderne, que je considère bien plus important que le pacte de 1291. Il s'agit bien entendu de la Constitution. Ce texte fondateur de notre pays fut rédigé en 1848, dont nous fêtons cette année les 150 ans de la première révision. Cette dernière intègre des éléments de démocratie directe tels que nous les connaissons aujourd'hui, il s'agit notamment du référendum. Cette réforme a établi les bases d'une démocratie directe, au sein de laquelle chaque citoyen a une voix, où chaque idée peut être débattue, contestée ou mise en œuvre.

Cette possibilité donnée au peuple est l'une des grandes forces de notre système politique. Elle permet une implication directe et concrète dans les affaires publiques, garantissant que les décisions prises reflètent réellement les besoins et les souhaits de la population.

La constitution garantit non seulement les droits, mais également les devoirs politiques des citoyennes et des citoyens. En tant que tels, vous avez la possibilité d'élire vos représentants, mais également de vous présenter à une élection. C'est ainsi que le travail de milice joue un rôle crucial. En Suisse, il est un pilier fondamental de notre démocratie.

Il s'agit d'un engagement citoyen permettant à des personnes de tous horizons de participer activement à la vie politique de notre pays. Ce n'est pas une carrière, mais un choix de servir sa communauté, motivé par un profond sens du devoir et de responsabilité civique.

L'engagement de milice est pour la Suisse une chance unique. Il permet de représenter une multitude de sensibilités, d'origines et d'expériences. Nos élus de milice ne sont pas des experts professionnels de la politique; ils sont vos voisins, vos collègues, vos amis. Ils donnent de leur temps, de leur énergie, et de leur passion pour servir notre commune et notre pays.

Cette diversité d'expériences et de points de vue est une richesse inestimable pour notre démocratie. Elle garantit que nos décisions politiques reflètent véritablement vos préoccupations et vos aspirations. C'est une belle mosaïque qui vous représente et qui contribue à l'épanouissement de notre société.

Je vous invite aujourd'hui à faire confiance à vos élus. Ils sont ici pour vous, pour nous, pour porter vos voix et vos préoccupations au cœur de nos institutions. Sollicitez-les, engagez-vous avec eux dans un dialogue constructif. N'hésitez pas à les interpeller, avec respect et considération, car c'est par l'échange que nous pouvons ensemble progresser et améliorer notre vie commune.

Vos élus ne sont pas seulement des représentants politiques; ils sont aussi vos porte-paroles dans les processus de décision. Ils s'engagent à écouter vos préoccupations, à débattre des idées et à travailler sans relâche à défendre vos intérêts.

Ils sont aujourd'hui devant vous et travaillent pour vous depuis le début de la législature de 2020 et certaines et certains depuis bien plus longtemps.

Vous pouvez les applaudir, ils le méritent amplement

## **Une vision pour l'avenir**

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous devons nous rappeler que notre contrat social repose sur la même base que celui des premiers cantons unis par le Pacte de 1291. C'est un engagement à œuvrer ensemble pour le bien commun, à protéger nos libertés, et à assurer un avenir meilleur pour les générations futures.

Nous devons également rester vigilants face aux défis qui menacent notre démocratie et nos valeurs. La mondialisation, les technologies numériques, le déclin de la biodiversité et le changement climatique exigent de nous des réponses nouvelles et innovantes. C'est en s'unissant et en collaborant que nous pourrions relever ces défis.

## **Conclusion**

En guise de conclusion, en cette journée de fête nationale, célébrons notre histoire et notre patrimoine commun, mais prenons aussi le temps de réfléchir à ce que nous pouvons accomplir ensemble. Que cette célébration soit un rappel de notre engagement à construire une société juste, équitable, et prospère pour toutes et tous. Faisons de Meyrin un exemple vibrant de démocratie vivante et participative, un lieu où chaque voix compte et chacun et chacune peut contribuer à façonner notre avenir en mettant l'humain et la nature au centre.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fête du 1<sup>er</sup> août.

Vive la Suisse, vive Genève, vive Meyrin !

Tobias Clerc, président du Conseil municipal